

N'attendez plus : syndiquez-vous !



Je me syndique au SNUipp de Seine-Maritime afin de contribuer :

- ♦ A la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités
- ♦ Au développement du service public d'éducation
- ♦ Au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique au sein de la FSU

Réduction d'impôts : 66 % de la cotisation syndicale déduits directement du montant de vos impôts !

Bulletin d'adhésion à retourner au **SNUipp 4 rue Louis Poterat 76100 Rouen**

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Année de sortie IUFM /EN :

Adresse personnelle :
.....
.....
.....

Tél :

E-mail :

Votre situation administrative : adjoint, directeur, spécialisé, PE stagiaire, EVS, assistant d'éducation, retraité.....

Nom et commune de l'établissement d'exercice:
.....
.....

J'adhère au SNUipp 76

J'étais syndiqué-e en 2007/2008 oui non

Echelon :

Si travail à temps partiel :quotité.....

Montant de ma cotisation :

Date : **Signature** :

Votre cotisation : voir ci-dessous et tableau ci-contre

- PE1 : 30 € PE2, liste complémentaire : 83 €
- Temps partiel : au prorata du temps travaillé (mini 70€)
- Disponibilité, congé parental : 31 € A-E/EVS : 40 €
- Retraités : 95 €
- Majoration de cotisation
- Spécialisé, IPEMF, CPC, directeur 2 à 4 classes + 8 €
- Directeur 5 à 9 cl + 11 € à 10 cl et plus + 14 €
- Directeur établissement spécialisé, SEGPA + 16 €

SEUL 1/3 de votre cotisation reste à votre charge !!!
Ex : PE au 6ème échelon, votre adhésion vous « coûte » 4,15 € par mois ! 5,45 € au 10ème échelon !

ECH.	INSTIT.	P.E	P. E. hors cl
3		125	
4	118	131	
5	121	138	218
6	123	147	232
7	126	156	246
8	132	167	
9	139	179	
10	148	193	
11	162	207	

Mode de règlement

Chèque

Prélèvement mensualisé

Si vous envoyez ce bulletin avant le 26 janvier, les prélèvements se feront en 6 fois du 1er février 2010 au 1er juillet 2010, avant le 23 février en 5 fois ...etc... **2/3 de cette cotisation seront déduits des impôts que vous aurez à régler concernant les revenus 2009. Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) et l'autorisation de prélèvement automatique ci-dessous datée et signée**

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

j'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NATIONAL D'EMETTEUR

406 331

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

SNUipp 76
4 rue Louis Poterat 76100 Rouen

COMPTE A DEBITER

Code Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé R.I.B
_____	_____	_____	_____

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT DU Cte A DEBITER

Date : Signature :

N'oubliez pas d'agrafer ici votre rib